

Pourquoi siéger au conseil



Mary Lou Gignac, MPA
Registratrice et directrice
générale

L'Ordre travaille fort pour créer un environnement qui aide les membres du conseil à assumer efficacement leur rôle. Nous apprécions la contribution de chaque membre du conseil et de comité.

Le Conseil

Membres professionnelles

Cynthia Colapinto Dt.P.
Lesia Kicak Dt.P.
Susan Knowles Dt.P.
Barbara Major-McEwan Dt.P.
Erica Sus Dt.P.
Deion Weir Dt.P.
Krista Witherspoon Dt.P.
Erin Woodbeck Dt.P.

Représentantes du public

Edith Brown
Elsie Petch
Carole Wardell
Elizabeth Wilfert

En janvier, l'Ordre a publié un appel à candidatures pour combler trois postes du conseil réservés au sud-ouest de l'Ontario et à la région de Toronto et York. À en croire notre sondage récent auprès des diététistes du Nord de l'Ontario, l'intérêt potentiel pour siéger au conseil peut fort bien dépendre des connaissances limitées des activités des membres du conseil et de la façon dont l'organisme appuie leur travail important.

Le conseil de l'Ordre est son conseil d'administration. Cela signifie que ses membres déterminent les normes de la profession et l'orientation des travaux de l'Ordre ainsi que les allocations financières, le tout pour protéger le public. Le conseil supervise la gestion de l'organisme en veillant à ce que les programmes, les finances et le personnel soient gérés efficacement et coordonnés pour atteindre les résultats désirés. C'est ainsi que l'Ordre bénéficie du travail des membres du conseil.

Voici les avantages que les membres du conseil retirent à leur tour :

- Ils apportent une contribution importante à la prestation de services de diététique sûrs, compétents et respectueux de l'éthique à la population de l'Ontario.
- Ils ont l'occasion de guider l'Ordre au cours de sa tâche de réglementation.
- Ils obtiennent du perfectionnement professionnel et personnel structuré et ponctuel, surtout en ce qui concerne la planification, l'évaluation, les communications et la gouvernance, y compris la supervision financière.
- Ils acquièrent et exercent des compétences en leadership.
- Ils sont sensibilisés à la réglementation, à la législation et aux complexités du secteur des professions de la santé.
- Ils reçoivent une rémunération pour les réunions et le temps de préparation, et toutes leurs dépenses sont remboursées.

L'Ordre travaille beaucoup pour créer un environnement qui aide les membres du conseil à s'acquitter de leur rôle de gouvernance. Il a créé un environnement d'apprentissage offrant de nombreuses possibilités externes et internes tout au long de l'année. Parfois, des experts-conseils externes et des avocats sont invités à apporter leur expertise et à animer des débats complexes à des réunions du conseil. Les membres du conseil trouvent leur travail productif sur le plan professionnel et parfois même, amusant.

L'Ordre apprécie le dévouement de tous les membres de son conseil et de ses comités. Nous veillons à ce qu'ils sachent qu'ils sont appréciés.

Si vous souhaitez avoir d'autres renseignements, appelez-moi ou parlez à un membre du conseil.